

JANVIER / GENVER 2013

Vœux 2013 (extraits du discours de Pierre-Yves Nicol, Maire de Cavan)

Qu'il me soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes souffrantes, plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles aussi qui éprouvent de plus en plus de difficultés à surmonter un budget de plus en plus serré. Dans ces périodes difficiles, nous sommes de plus en plus fréquemment confrontés à des situations de détresse personnelle.

Dans ce contexte toujours actuel et préoccupant, je pense que l'échelon local reste essentiel avec la force de proximité, ce lien irremplaçable qu'il est souhaitable de maintenir au centre des décisions. A notre échelle, nous devons faire preuve d'ambition et de détermination et tout mettre en œuvre pour préparer l'avenir.

Il est naturel, à l'occasion des vœux, de regarder un an en arrière, de faire le bilan des actions menées sur l'année écoulée et d'avoir un œil sur l'année qui démarre.

Urbanisme : depuis plusieurs mois, un groupe de travail avec l'aide d'un Bureau d'Etudes planche sur l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), avec le souci de maintenir un juste équilibre entre développement urbain et préservation des terres agricoles. Les premiers résultats ont été présentés aux services de l'Etat le 24 octobre et une réunion publique a eu lieu le 17 décembre.

Monsieur le Maire présente ensuite la liste des travaux réalisés en 2012 en voirie, bâtiments communaux, ... Nous y reviendrons en détail dans la revue annuelle « Cavan Information ».

Démocratie locale : sujet qui fait couler beaucoup d'encre et de salive : la Réforme Territoriale. Pour l'instant, aucune décision n'est prise. Le Préfet nous laisse poursuivre notre réflexion. Nous mettrons à profit ce temps pour étudier et présenter les différentes possibilités qui s'offrent à nous.

Ecole : l'effectif des enfants scolarisés des deux filières (monolingue et bilingue) connaît une légère progression cette année encore avec 241 élèves inscrits. Faut-il rappeler qu'en 1999, nous comptons une centaine d'élèves sur les deux filières confondues? C'est dire l'effort qu'il a fallu faire au niveau de la commune pour accompagner cette évolution hors du commun. Aujourd'hui encore, l'école représente, et de loin, le premier poste budgétaire aussi bien au niveau de l'investissement que du fonctionnement. Mais c'est aussi une des premières richesses de la commune. En effet, un tel effectif génère une activité importante au niveau du tissu commercial de la commune, à la fois par le biais de la restauration scolaire, plus de 200 repas par jour avec un approvisionnement en grande partie local, mais aussi par la présence importante matin et soir de parents qui fréquentent nos commerces locaux. Cet effectif scolaire a aussi une répercussion importante au niveau de la vie associative. Plusieurs associations gravitent autour de l'école et participent activement à la vie et à l'animation de la commune.

Permettez-moi de féliciter et remercier celles et ceux qui travaillent sans compter leur temps aux travers des associations pour faire vivre notre commune.

Je ne terminerai pas cette cérémonie sans présenter mes vœux les plus sincères de bonne et fructueuse année aux représentants des commerçants et artisans. Nous savons que grâce à vous, l'économie locale fonctionne et offre du travail à nos concitoyens. Que, dans la période que nous traversons, tous les efforts que vous déployez soient couronnés de succès.

Merci à vous tous qui faites vivre la commune.

BLOAZH MAT D AN HOLL

Bonne Année - Bloavezh mat - 2013

Le Conseil Municipal à la rencontre des citoyens

En ce début d'année 2013, face à la crise qui perdure et se durcit, face aux bouleversements qui nous touchent, face aux contingences de notre vie locale, le conseil municipal de Cavan a souhaité resserrer le lien avec les Cavannais. Dans ce but, le conseil municipal se déplacera régulièrement sur les différents secteurs de la commune à la rencontre de la population. N'hésitez pas à venir aborder avec nous tout sujet qui vous tient à cœur, qu'il soit local, plus vaste ou personnel, ou simplement pour un salut amical.

La première visite se fera le **samedi 2 février** :

- 14h00, secteur de Kelleg. RDV au calvaire du croisement des routes de Botkazo et de Kelleg
- 15h00, zone artisanale pour le secteur nord-ouest. RDV sur l'esplanade de l'entreprise Le Roy
- 16h00, secteur de Kerjagu, Pontigou, Keroual. RDV au croisement des routes de Keroual et Pontigou.

Une seconde visite est prévue pour le samedi 2 mars dont la confirmation et le détail vous seront fournis dans la prochaine feuille d'information.

Rythmes scolaires

La semaine scolaire va passer à 4,5 jours par semaine, en ajoutant le mercredi matin. En voici les grandes lignes. Le temps d'apprentissage hebdomadaire reste identique, à 24 heures, mais étalé sur 4,5 jours au lieu de 4. De ce fait, les enfants auront des journées de travail effectif de 5h30, soit 45 mn de moins qu'actuellement. Les cours se termineront à 15h45 mais la prise en charge des enfants reste obligatoire jusqu'à 16h30. La période de 15h45 à 16h30 devient un temps dit « périscolaire » qui pourra être utilisé par les enseignants pour des activités pédagogiques en groupes restreints pour les élèves en difficulté. Pour les autres, ils devraient être pris en charge par les services municipaux (garderie). Le nombre de jours d'école passe de 144 à 175 mais le nombre annuel d'heures scolaires reste inchangé à 684. Le rythme scolaire alternera entre 7 semaines de cours et 2 semaines de vacances, sans raccourcissement des vacances d'été.

Les décrets d'application de la réforme doivent être publiés en janvier 2013. Chaque commune devra se positionner au plus tard en mars 2013 pour une application de ces nouveaux rythmes à la rentrée 2013 ou celle de 2014.

Le conseil municipal n'a pas encore arrêté son choix mais en l'absence de visibilité sur l'organisation imposée de la période périscolaire de fin de journée, la tendance est plutôt à une mise en œuvre pour 2014. Dossier à suivre donc et susceptible d'évoluer.

Maison des Familles de Patients Hospitalisés à Saint-Brieuc

La Maison des Familles accueille les familles ou les proches d'adultes ou d'enfants hospitalisés dans les établissements de santé de l'agglomération de Saint-Brieuc, ainsi que les personnes bénéficiant d'un traitement ambulatoire. Située dans l'enceinte de l'Hôpital Yves Le Foll, elle dispose de 9 chambres individuelles équipées d'une salle d'eau et d'une télévision, d'une cuisine et salle à manger communes, de 2 petits salons et d'une buanderie. La Maison des Familles est ouverte et accessible aux résidents 7j/7j. Il existe 4 tarifs, dégressifs en fonction des revenus et de la composition de la famille.

Renseignements et permanences : 02.96.78.20.20 ou maisondesfamilles22@orange.fr

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 14h30 et de 16h à 22h.
- les samedis, dimanches et jours fériés : de 19h à 22h.

A vos agendas : Animations à venir

Janvier 2013 :

- samedi 18 : veillée bretonne organisée par Pilgerc'h et Dastum (gratuit)
- samedi 26 à 18h : concert gratuit de l'école de Bagad à la salle des fêtes, suivi d'un apéritif à 20h - Repas raclette en musique à 20h30, 8€ / adulte et 5€ / enfant. Tickets en vente dans les commerces de Cavan, en mairie de Prat ou au 06 32 23 22 70
- mercredi 30 : conférence en breton sur la Palestine à Ti ar Vro (gratuit)

Février 2013

- vendredi 15 : carnaval de l'école, de 15h à 18h30 (ouvert aux enfants)
- dimanche 17 à 14h30 : fest deiz de l'association Pilger'h, salle des fêtes, avec les groupes « lles Gwerzillons », « Da Bep Tu » et les chanteurs « Suignard père et fils »
- samedi 23 : fest noz de l'association des parents d'élèves bilingues, Div Yezh, salle des fêtes, (21h - 6€)

Déclaration universelle des droits de l'homme (suite) : article 8

« Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé. »

Pour plus d'informations sur la vie communale : www.mairie-cavan.fr
Pour le Cavan Info : vos communiqués sont à adresser en mairie ou à did.nx@wanadoo.fr avant le 15 du mois

Muioc'h a-geloioù war buhez ar barrouz war : www.mairie-cavan.fr
Evit Keloioù Kawan : kasit ho pennadoù a-raok 15 ar miz en Ti-Kêr pe da did.nx@wanadoo.fr

